CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DÉPART.

No 6 local	6:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 pointe Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8:30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30pm
No 1 Louisville Mail	10:25 am
No 33 local mail	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 am
No 31 McComb Accd	9:40 am
No 37 Dimanche excursion	9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail	8:15 p m
No 6 Northern Express	6 30 p m
No 2 Louisville Mail	8 15 pm
No 32 McComb Accd	4:30 pm
No 36 Dimanche excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis express	8:15 a m
Vicksburg express	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m
Dimanche Excursion	9:30 p m

DÉPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m
Dimanche Excursion	8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Local	11:30 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:50 a m
Sunset Limited	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	6:55 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Limited	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DEPART.

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6 20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	6:40 p m

DÉPART:

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good, par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3¼; vieilles, maigres, par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@11 Veaux, par tête—Choice, $9@11 50; fairte good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3½ vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¼. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross, 2½@[illegible] vieux, maigres, par tête, $7@10; taureaux, par livre, gross, 2½@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good par tête $8@11; common, par tête $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches [illegible] choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 3¾@4½; nourris au "mast", par livre, gross, 3@3½ Moutons —Good to choice, par livre, 3¾@4¼; common to fair, par tête, $1 25@3 25.

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	50@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mulets pour habitations sucrières	150@18
Mulets pour riz et coton	85@100

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 71,895—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Estelle Hamlin administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat.
9 av—9 12 18

Succession de Catherine Connors, femme de Bartholomew Knowles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72 426—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bartholomew Knowles, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—M S Mahoney, avocat.
9 av—9 13 18

Succession de Guiseppe Impastato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 245, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Vincent Impastato, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Moise & Echeverbai, avocats. 8 av—8 12 17

Succession de Louis Lay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73 183—Division D—Attendu que Sallie Drum veuve de Louis Lay, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Lay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
7avril—7 11 16

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73 160—Division C—Attendu que Mme Mary Donely, veuve de Thomas J Kennedy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J Kennedy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat.
8 avril—6 10 15

Succession de George Finwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 055—Division E — Attendu que Artemise Prevost, veuve de George Finwick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Finwick, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm R. Ker, avocat.
5 av—5 9 14

Succession de Mme Dorothea Wolf

la Veuve par premier mariage de Théodore Copperamith et la Veuve par second mariage de Henry Stiese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73 153—Division A—Attendu que Mme Emilie Copperamith, la veuve en premier mariage de Frederick Schaneville et veuve en second mariage de Jacob Mihbank, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Dorothea Copperamith Stiese, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. Kronenberger, avocat. 5 av—5 9 14

Succession de Michel de Grilleau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 57 591—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 4me compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll & Carroll, avocats.
31mars—31—av 4 9

Succession de John Coffe et Mme Maria Higgins, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No — — — — —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Coffee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— J. B. Rosser Jr, avocat.
1er av—1 5 10

Succession de Augustus Reichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 930—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3ème compte provisoire présenté par Arthur Denis et George Baquie, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.
31 mars—31—avril 4 9

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence No 750 rue Baronne, près Julie.

LUNDI, 18 AVRIL, à 11 A. M.

Succession de David Barry—No 73,054.

PAR W. R. METZLER, ENCANTEUR — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté et signé le 6 avril 1904, et à moi adressé, je procederai à vendre à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés—

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
7 av—7 10 17 18

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 9 AVRIL 1904.

St Louis—CHALMETTE, à 5 p m
Rivière Rouge—RED RIVER, à 5 p m
Rivières Ouachita et Black—BOB BLANKS, à 5 p m
Harwood et Bends—AMERICA, à 5 p m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vaches et d'un cheval.

Dorothea Weip veuve de Henry Weip vs Henry Doescher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,139—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 16 avril 1904, à 10:30 heures A M de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 2608 rue Bud Robertson, coin de la rue Troisième—
12 vaches et un cheval.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. Alexander Bahns, avocat pour la plaignante 6avril—6 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Lot de Valeur de l'Avenue Napoléon.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company Alphonse J. O Elmer, subrogé vs Benjamin Nicholls et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,405—En vertu d'un writ de fieri facias contre Augustus Elmer, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Propriété sur le côté supérieur de l'avenue Napoléon, entre les rues St George et Long et plus particulièrement décrite comme située dans l'îlet No 584 Sixième District, borné par les rues Jena St George, Long et l'avenue Napoléon et décrite sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 15, mesurant trente pieds à l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus comme la propriété de Augustus Elmer.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocat pour le saisi gé
11 mars—11 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa

Portant les Nos 700 et 702 rue Washington.

Eureka Homestead Society vs Edward H. Seeliger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 611—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les voies droits privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 81, borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 1 sur un plan par L. Reizenstein, voyer, de la date du 18 mars 1867, et déposé pour référence dans le bureau de O. E Girardey et Co., encanteurs de cette ville, et formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa, mesurant trente deux pieds six pouces de face à la rue Washington sur cent dix pieds de profondeur et façade à la rue Chippewa, entre lignes parallèles; enregistré dans le livre des transferts 187, folio 464.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.
11 mars—11 12 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau (borné par les rues Religieuse et St André)

People's Homestead Association vs Margaret Gorman, veuve de Michael E. Dolin et la succession de Michael E. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, St André, Rousseau et Religieuse (autrefois Bellechasse), lequel lot est désigné par le numéro trois et mesure trente quatre pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue dite Marie par quatre-vingt huit pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Rousseau et quatre vingt huit pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le fond, ensemble avec le droit d'une allée dans le fond de douze pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Rousseau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
18 mars—18 25—av 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1614 rue Dorgenois

Entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.

David J. Dowers vs Joseph Beiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,934.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Quatre dans l'îlet No Vingt et un, (maintenant îlet No 1342) borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Lapeyrouse, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté le 4 juin 1835 et déposé parmi les archives d'Octave de Armas autrefois notaire public à la Nouvelle-Orléans, Lne par un acte daté le 20 juin 1835, lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente deux pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française, le tout complètement démontré par la copie dûment certifiée du dit acte de vente de la propriété et d'hypothèque passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 17 juillet 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle, avocat pour le plaignant.
19 mars—19 21 25 — avril 2 8 15 21

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue Clara, entre les rues Poydras et Lafayette.

Mlle Elizabeth Dougherty vs Mme Rosaline Kelly, femme de John P. Cousins, et Joseph M. Cousins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,473—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par le No 14 sur un plan fait par L. H. Pilié, daté le 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Clara sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W 8 Hero, avocat pour la plaignante
2 avril—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues Eliza et Alix ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigue du lot No vingt dudit îlet et mesurant quarante sept pieds quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins avocat pour le plaignant. 2 av—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District

W. G. Rogers vs Heritiers de John J. Janssen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72,687—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Quatrième et Willow, ledit lot mesurant vingt neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, ledit lot étant une portion d'un plus grand lot de terre désigné par le No trois sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas Fitzwilliams à Daniel Henry, pardevant John J. Ward, notaire public, le 3 octobre 1893, vingt neuf pieds dans le fond dudit lot No trois ayant été vendu auparavant à Mme Herman C. Craft par acte pardevant R. J. Maloney, notaire public, le 28 février 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. Howard McCaleb Jr, avocat pour la plaignante.
18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Jacques Bordeau vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,447—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. H. Mitchell, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — H. E. Upton, avocat. 6 av—6 10 15

Dan. Lewis et al versus George Hawthorn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,630—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2nd compte provisoire présenté par Rixford J. Lincoln, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Stafford & Lambert, avocats.
6 av—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Attention Spéculateurs!

Résidence double en bois à deux étages, Nos 1726 et 1728 rue Clio.

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Cottage Double en Bois.

Nos 1727 et 1729 rue Erato

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Cottage Double en Bois.

Nos 1538 et 1540 rue Erato.

Entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Une Certaine Portion de Terre

Dans le fond de la propriété ci-dessus mentionnée.

Mme Marie Anna Adams, administratrice vs Robert G. Westmore et al.

No 72,924—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune — JEUDI, le 28 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un jugement en partage par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lu et rendu en Cour ouverte le 21 mars 1904, signé en Cour ouverte le 25 mars 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Baronne, Erato et Carondelet et désignée par la lettre B, sur un plan fait par A. De Armas, voyer daté le 25 juin 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant James Graham, notaire le 20me jour de juin 1875, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue Clio sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt quatre pieds. Les améliorations consistant d'une résidence double en bois à deux étages, connue comme 1726 et 1728 rue Clio, contenant six chambres avec deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

2° La moitié d'un certain lot de terre, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Carondelet, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, lequel lot est situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Erato et Clio tout le lot mesurant soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur cent huit pieds de profondeur par le même plus ou moins comme le tout existant est et composé d'une partie du lot originalement désigné comme lot No 11 dans l'îlet 84 sur le plan du Faubourg Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tels droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistant d'un cottage double en bois connu comme 1727 et 1729 rue Erato contenant 4 chambres et vestibule et deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues St Charles, Erato, Prytanée et Thalie, désigné par le No 3 sur un plan dressé par J. Schreiber, ingénieur civil le 1er jour de juin 1836 et déposé ou annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire pour cette ville, le 5 février 1839. Ledit lot mesurant trente et un pieds dix pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant l'usage en commun avec trois lots numérotés un et deux d'une allée dans le fond dudit lot; cinq pieds de largeur avec le droit de passage en ceci.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1538 et 1540 rue Erato, contenant 2 chambres avec deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

4° Un certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situées et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, St Charles et Prytanée, et désignée par la lettre B sur un plan dressé par Albert G Blanchard, député-voyer de ville, le 13me jour d'avril 1877. Ladite portion de terre est contigue dans le fond à la propriété du dit acquéreur faisant face à la rue Erato et mesurant trente six pieds, dix pouces en largeur sur la ligne du fond de la dite propriété, et d'une allée en commun cinq pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Erato, par une profondeur de six pieds, un pouce où il est borné par la propriété du dit vendeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un deux et trois ans de crédit, démontré par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de leurs dates jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication assumant les taxes de ville et d'Etat pour 1904 et payer pour les actes de vente pardevant John R. Upton, notaire.

Horace E. Upton, avocat de la plaignante.

Farrar, Jonas et Kruttschnitt, avocats des défendeurs.
27 mars—27—av 3 10 17 24 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR

De l'Avenue St-Charles.

Pour placement.

Succession de Mme Louisa Harz, veuve de Stephen M. Westmore.

No 60,518—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 28 avril 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, de la date du 29 février 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion ou lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies privilèges et servitudes là dessus attachés ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Prytanée, Erato et Thalie, et mesurant trente six pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue St Charles par quatre-vingt onze pieds et cinq lignes de profondeur avec l'usage d'une allée commune dans le fond de cinq pieds de largeur s'ouvrant sur le rue Erato, laquelle propriété fut acquise par Mlle Louisa Harz de John Devereux, le 13me jour de novembre 1866, par acte pardevant Octave de Armas, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations consistant d'une résidence cottage connue comme 1304 et 1308 de l'avenue St Charles, contenant 4 chambres, deux étages dans le fond contenant 6 chambres.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, onze et un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèques spécial sur la propriété vendue le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour 1904, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et pour payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire.

Horace E. Upton, avocat.
27 mars—27—av 3 10 17 24 27 28

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et jeux [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—: